



# COMITÉ SYNDICAL D'INSTALLATION DU 19 MAI 2026 À EFFIAT ORDRE DU JOUR

## I. FORMALITES PREALABLES

1. Déclaration d'installation du comité syndical
2. Désignation d'un Président de séance jusqu'à l'installation d'un nouveau Président
3. Désignation d'un secrétaire de séance
4. Désignation d'assesseurs

## II. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

1. Élection du Président
2. Fixation du nombre de Vice-Présidents
3. Élection des Vice-Présidents
4. Fixation du nombre de membres du Bureau
5. Élection des membres du Bureau
6. Lecture de la charte de l' élu local
7. Délégations de compétences au Bureau et au Président
8. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents : Attribution et fixation des montants
9. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
10. Désignation des délégués SBA auprès du VALTOM

## III. QUESTIONS DIVERSES

### **IMPORTANT**

Les documents du Comité syndical et notamment les annexes sont consultables et téléchargeables sur l'espace Réservé Elus du site Internet du Syndicat du Bois de l'Aumône. Pour y accéder, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr), puis cliquez sur l'onglet orange nommé « Espace Elus » (haut de page).

Attention ! Pour accéder à l'Espace Réservé Élus, une inscription est requise.

*Cet Espace Réservé Elus vous permet de consulter les informations liées aux comités syndicaux, mais il contient également diverses actualités du SBA vous concernant.*